

DEPARTEMENT DE
L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE NARBONNE

DOMAINE :
Institutions et vie
politique

SOUS DOMAINE :
Election de l'exécutif

OBJET :
**Détermination du
nombre d'adjoints**

Le nombre de
conseillers municipaux
en exercice est de 27.

CONVOCATION ET
AFFICHAGE DU CM
EN DATE DU
31/01/2024



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

N°2024/02

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 6 février 2024.
Le Conseil Municipal de la commune de CUXAC D'AUDE
Légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances,
Sous la présidence de M. DELFOUR Grégory, Maire.

Présents : M. DELFOUR Grégory, M. BERTO David, Mme BONHOMME Mireille, M. COMBES Romain, Mme ALVAREZ Nathalie, M. BORSNAK Philippe, Mme MEILLIERE Peggy, M. BOUTET Jean-Marc, Mme LEBORGNE Céline, Mme GROUARD Anne-Marie, M. BARDY Philippe, M. BERGER Dominique, M. KNECHT Gérard, Mme PEROZENI Denise, M. BEYLACQ Dominique, Mme SIMOES-ROLA Gaëlle, Mme CABES Sarah, Mme REY Céline, M. FOURMOND Yoann, Mme POIRRIER Eve, Mme BENAVIDES Amanda, M. LORENZO Nicolas, M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
M. AUBARD Olivier, procuration à M. BOUTET Jean-Marc.
M. TOMAS Eric, procuration à Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda.

Rapporteur : M. le Maire

En vertu de l'article L. 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine librement le nombre des adjoints sans que celui-ci ne puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil. Le pourcentage ci-dessus constitue une limite maximale à ne pas dépasser, il n'est donc pas possible d'arrondir à l'entier supérieur le résultat du calcul. Pour la Commune, le nombre maximum d'adjoints est de huit.

Le nombre des adjoints peut être modifié à tout moment par délibération du conseil municipal. Cependant, le conseil municipal ne peut procéder à la suppression d'un poste d'adjoint que si ce poste est devenu vacant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,
Décide de fixer à huit le nombre d'adjoints.

POUR : 23

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (M. WATELLIER Eric, Mme SERRES Christelle, Mme DE LAULANIE DE SAINTE CROIX Linda, M. TOMAS Eric)

Le Secrétaire

Le Maire,

Philippe BARDY

Grégory DELFOUR



Envoyé en préfecture le 09/02/2024

Reçu en préfecture le 09/02/2024

Publié le 09/02/2024

ID : 011-211101167-20240206-2024_02-DE

